Vol. XXII. Saint-Boniface, Manitoba, 22 Décembre 1892. No. 11.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

AVIS.

Défense est faite à qui que ce soit de couper ou d'enlever aucun arbre, morceau de bois ou tout autre objet attenant aux terrains de la Corporation Archiépiscopale de Saint-Boniface, sous peine d'encourir les rigueurs de la loi

Par ordre,
J. ALLARD, O.M.I.,
Econome.

Saint-Boniface, 13 décembre 1892.
3m 14 12-92

AVIS est donné par le présent que "Le Grand Conseil de l'Association de Secours Mutuel" s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte constituant en corporation le dit Grand Conseil. Le but de la dite Association est d'unir fraternellement toutes personnes qualifiées d'être de l'Association ; d'améliorer la condition morale, intellectuelle et sociale de ses membres, et de leur enseigner l'intégrité, la sobriété et l'économie ; d'établir, posséder et opérer une caisse de bénéfices et un fonds de réserve duquel une somme n'excédant pas deux milles piastres sera distraite et remise à la famille de chaque membre décédé, ou à ses bénéficiaires ou représentants légaux, suivant la constitution et les règlements de l'Association.

LATCHFORD & MURPHY,
Solliciteurs des requérants.
Ottawa, 20 Octobre 1892. 9i 16-11-92

VARIÉTÉS

41 SOUS DE DETTES

I

M. Aristide Chapoulot, mercier en retraite, veuf avec une fille, est assis dans la salle à manger, à proximité d'une table servie, sur laquelle il jette, de temps à autre, un coup d'œil désespéré.

Il tient son journal, M. Aristide de Chapoulot : mais il est probable qu'il ne lit guère, car il le tient à l'envers depuis un bon moment et ne s'est pas encore aperçu de sa méprise.

Pardessus les lunettes bleues, — couleur conserve, — le regard impatient de l'ex-mercier, préoccupé se pose dix fois par minutes au moins sur le coucou en vieux chêne qui sans se presser, sans se ralentir, va son petit train-train et fait entendre son tic-tac monotone.

Puis le regard susdit redescend vers la soupière où le potage refroidit. Et le regard s'attendrit mouillé par les vapeurs appétissantes qui filtrent sous le couvercle.

Il y a deux couverts sur la table, et deux sièges tendent leur dossier aux convives.

Evidemment, M. Chapoulot attend quelqu'un, quelqu'un qui le fait attendre. Or, comme feu Louis XIV, avec qui il ne présente guère que ce point de ressemblance, l'ex-mercier n'aime guère ça surtout quand il attend en compagnie d'un repas qui n'a rien à gagner à un pareil sursis.

Pour notre héros, comme pour le prélat chanté par Boileau dans le "Lutrin," "un dîner réchauffé ne valut jamais rien," un dîner refroidi ne lui dit pas grand'chose non plus. L'exactitude, à table comme en affaires, c'est son dada, morbleu ! Il ne fait plus d'affaires, le brave homme, mais il mange toujours. Le déjeuner, le dîner sont pour lui autant d'échéances arrivant à heure fixe,— onze heures le matin, six heures le soir, — et auxquelles il faut faire honneur, tout aussi bien qu'à sa signature. A ces heures-là, M. Aristide Chapoulot remplit son estomac par devoir, en conscience, avec la même ponctualité qu'il mettait jadis à vider sa caisse, les quinze et fin de chaque mois.

Or, quand vous saurez que le coucou est sur le point de marquer la demie de six heures, vous vous ferez une idée approximative de l'état violent où se trouve, au début de cette véridique histoire, M. Aristide Chapoulot, mercier retiré, veuf avec une fille, et qui, pour se mettre à table, attend sa fille depuis six heures moins cinq minutes.

II

Depuis que M. Chapoulot n'est plus dans le commerce, c'est-à-dire depuis qu'il a eu le malheur de perdre son incomparable épouse, Mme Célina Chapoulot, née Bobichon, qui était en même temps un commis et une associée, jamais semblable catastrophe ne s'est abattue sur sa paisible demeure.

N'avoir pas entamé le dessert, à six heures et demie ! La petite porte de l'horloge rustique s'est ouverte à deux battants, et l'oiseau moqueur, secouant ses ailes, a lancé son "coucou" d'une voix particulièrement ironique.

Voir, depuis tantôt trente-cinq minutes, une excellente soupe se dététiorer à quelques cuillérées de soi... Et par-dessus le marché ne pas savoir ce que peut bien, —ou mal,—faire, au dehors, sa fille bien-aimée, sa petite Charlotte chérie. Angoisses cruelles, où les inquiétudes du cœur se mêlent aux crampes de l'estomac !

Jamais M. Chapoulot n'a été si près de comprendre le suicide... Son regard, un peu égaré, se promène sur la table, cherchant vaguement parmi les couteaux, les fourchettes, les cuillères, l'instrument avec lequel il mettra fin à cet intolérable supplice.

III

A ce moment, Gertrude, la vieille bonne, cuisinière de monsieur, femme de chambre de mademoiselle, véritable factotum femelle, entre en grognonnant dans cette salle à manger, où, pour l'instant, on ne mange guère, hélas !

M. Chapoulot, à bout de patience et de forces, a laissé tomber son journal. Ses deux mains grassouillettes et molles, pendantes à l'extrémité de ses bras ballants, ont l'air de vouloir tomber aussi.

—Eh bien, monsieur, rouchonne Gertrude.

—Eh bien, Gertrude ! gémit l'infortuné

—Je vais remporter la soupe, n'est-ce pas ?

—Y pense-tu, Gertrude ? Charlotte ne peut manquer de rentrer à l'instant. Il est même bien étonnant qu'elle ne soit encore là. Quand est-elle sortie et où est-elle allée ?

—Mademoiselle est partie à quatre heures, comme d'habitude, pour sa leçon de piano. La leçon dure une heure. Demi-heure pour aller, autant pour revenir. Mademoiselle aurait pu rentrer comme d'habitude, à six heures.

—Et il est six heures trente-cinq !...

—Maintenant, vous savez, les omnibus, c'est souvent complet.

—La peste soit des omnibus !

—Ou bien, mademoiselle, encouragée par le beau temps, aura voulu faire une petite promenade et revenir à pied par la rue de la Paix... Et il y a bien des modistes, bien des bijouteries, bien des choses à voir, rue de la Paix, pour une jeunesse...

—Que le diable emporte les modes, les bijoux et la jeunesse aussi, quand elle est si en retard que ça ! A l'heure du dîner, je vous demande ce qu'il peut y avoir à voir ? Ventre affamé n'a point d'oreilles ; il ne devrait pas y avoir d'yeux non plus !

—Sans compter les amoureux, les beaux mirliflors qui suivent les jolies passantes en leur chuchotant dans le cou un tas de choses...

—Oh ! ça, par exemple, je suis bien tranquille. Les amoureux : tu veux rire, Gertrude ! Charlotte est vertueuse, Dieu merci ! Elle saurait au besoin remettre un malotru à sa place. Elle a été élevée à l'américaine, Charlotte, et je m'en flatte !

—Il y a peut-être pas de quoi. Elevée à l'amer... à la mer... à la je ne sais quoi... tant que vous voudrez ; moi, je ne suis qu'une bête, mais je ne comprends pas qu'on laisse courir une demoiselle toute seule dans les rues.

—Courir, courir ! Plût au ciel ! Mais tu vois bien au contraire, Gertrude, que Charlotte ne se presse guère.

—Possible ; plaisantez, père dénaturé... Mais tout ça finira mal, je vous le dis, et ce sera de votre faute, avec votre éducation à la mère... je ne sais pas qui...

M. Chapoulot n'écoute plus. Il a pris une résolution subite.

—Gertrude, Gertrude, enlève le potage, tiens le au chaud et apporte-moi mes bottines, je vais à sa rencontre.

La bonne, toujours bougonnant, s'en est allée avec la soupière et revient avec les chaussures, quand, tout à coup, le timbre de la porte d'entrée fait entendre un joyeux carillon.

—C'est Gertrude, enfin ! s'exclama le père, qui se disposait à quitter ses pantoufles.

—C'est mademoiselle, répète Gertrude, qui, dans son empressement à aller ouvrir, ne trouve rien de mieux, pour se débarrasser des bottines, que de les fourrer sur la table, au beau milieu de l'assiette de monsieur.

IV

Mlle Charlotte entre, comme un ouragan en miniature.

—Ah ! te voilà déjà ! s'écrie ironiquement le père, tout en approchant sa chaise de la table et en se disposant à déplier sa serviette.

—Papa, je vais te dire...

—A table, à table d'abord. Tu t'expliqueras en mangeant ; je comprendrai mieux. Il y a fichtre bien assez que j'attends. Gertrude, la soupe !

—Ah ! mais, papa, tu ne sais pas. C'est qu'il m'est arrivé une aventure, une vraie.

—Une aventure ? répète M. Chapoulot en sursautant sur son siège, pendant que Gertrude lui lance par-dessus la soupière un regard de reproche et de triomphe tout à la fois qui signifie clairement : "Vous l'avais-je assez dit ?"

—Oui, papa, une aventure, en omnibus, avec un jeune homme...

—En omnibus ! avec un jeune homme ! ! miséricorde ! ! !

Le père, tout à fait inquiet, a lâché la cuillère à potage et s'est levé d'un trait, comme un diable sortant d'une boîte à surprise...

—Une aventure, qu'est-ce que cela signifie ?

—L'éducation à l'"armoricaine..." parbleu, grommelle Gertrude en se retirant sur un signe impérieux du maître.

—Oh ! papa, une aventure avec un jeune homme très comme il faut, je vous prie de le croire, reprend la fillette en souriant.

—Vous saurez, mademoiselle, pour votre gouverne, que les jeunes hommes comme il faut n'ont jamais d'aventure, surtout en omnibus. Expliquez-vous.

—C'est bien simple, petit père. Et vraiment, cela ne vaut pas la peine que vous fassiez vos vilains yeux et votre grosse voix. J'avais oublié mon porte-monnaie. La chose arrive tous les jours, n'est-ce pas ?

—Oui, oui, surtout à ceux qui n'en ont point... Continuez...

—Je ne m'en suis aperçue que lorsque le conducteur m'a tendu la main pour demander le prix de ma place. Que faire ? Que répondre ? J'allais passer pour une pauvresse, pour une intrigante, peut-être... J'étais rouge comme une pivoine et je sentais que j'allais pâlir, et pour sûr je me sentais changer. Heureusement, tandis que le conducteur tendait la main, un jeune homme bien mis, tout à côté de moi, tendit une pièce d'argent au conducteur, en disant : Prenez deux places. Ce monsieur, voyant mon embarras, avait deviné, et gracieusement payait pour moi.

—Eh bien ! mademoiselle, vous faites de jolies choses ! Accepter six sous d'un inconnu ! Mieux valait expliquer au conducteur, au cocher, au contrôleur, à toute la boutique...Enfin, on n'oublie pas son porte-monnaie quand on va en omnibus, ou bien l'on ne va pas en omnibus quand on a oublié son porte-monnaie...Comment allez-vous les lui rendre, ces six sous, à ce jeune homme ? Car j'espère que vous ne comptez pas les garder, pour en faire des reliques...

—Mais, papa, j'ai sa carte. Tiens tu vois : M. Agénor Baluchet, surnuméraire au ministère de...

Papa sans en entendre davantage arrache le carré de bristol des mains de la fillette...Et il s'écrie :

—Comment, non content de vous prêter isolemment trente centimes, au mépris de toutes les convenances, ce monsieur vous donne sa carte par-dessus le marché ! Mais c'est donc le pire des suborneurs, le dernier des misérables, ton jeune homme très comme il faut !

—Dame, papa, pour pouvoir lui rendre son argent, il fallait bien connaître son adresse...

M. Chapoulot ne trouve rien à répondre à cet ingénieux raisonnement, mais par un geste de fort mauvaise humeur, il jette sa serviette sur la table.

—Il est écrit que je ne dinerai pas ce soir ! Gertrude va me chercher une voiture à l'heure. Je veux restituer immédiatement ses six sous à cet Agénor, et lui dire ses quatre vérités.

Oh ! papa, papa, vous ne ferez pas ça. Ce serait de l'ingratitude ...Rappelez-vous que, en définitive, ce jeune homme a tiré votre fille d'un mauvais pas...

—Un mauvais pas ! laisse-moi tranquille. Il vous l'aurait plutôt fait faire. D'ailleurs, taisez-vous, mademoiselle, je n'ai pas de leçons à recevoir, de leçons de mémoire d'une écervelée qui oublie son porte-monnaie en voyage...

V

Monsieur a pris ses bottines, sa canne, son chapeau et un air de plus en plus courroucé. Gertrude revient.

—Le cocher est en bas : seulement, il n'a consenti que pour une course.

—A la course, soit. J'en prendrai une autre pour revenir.

Et monsieur s'en va, claquant les portes, tandis que mademoiselle, toute rougissante et toute émue, raconte à sa "vieille amie" Gertrude qu'elle connaissait Agénor beaucoup plus qu'elle n'avait osé l'avouer à son père ; qu'il prenait, depuis un mois au moins, l'omnibus tous les soirs en même temps qu'elle ; que, sans en avoir l'air, elle, Charlotte, avait bien vite remarqué qu'il l'avait remarquée, etc., etc.

—Bref, un joli mic-mac, conclut la servante consternée, en branlant le menton.

VI

Agénor est dans sa chambre de garçon, en train de se dire qu'il ne lavera pas avant le lendemain matin la main que sa charmante voisine a frôlée, en omnibus, pour prendre la carte qu'il lui présentait.

Soudain, on cogne à la porte, qui s'ouvre brusquement. Un gros monsieur, essoufflé, le chapeau sur l'oreille, la canne au poing, fait irruption chez notre amoureux.

—Mossieu, déclame l'envahisseur, votre conduite est des plus légères... indigne d'un chevalier français. On n'abuse pas ainsi, quand on est galant homme, de l'innocence, de l'inexpérience, de la naiveté, de l'embarras d'une fille bien élevée. Profiter de l'absence d'un père et d'un porte-monnaie pour offrir brutalement trente centimes, plus une carte de visite, à une jeune personne isolée, c'est peut-être un bon placement, mais c'est une bien mauvaise action. D'ailleurs les voilà, vos six sous, mossieu... Ma fille et moi nous ne voulons rien avoir de commun avec vous.

Et le gros monsieur, tout en pérorant avec volubilité, s'est mis en devoir de se fouiller....

Avant même qu'Agénor, littéralement abasourdi, ait pu placer un seul mot, un nouvel acteur entre en scène... C'est le cocher, furieux, l'injure à la bouche, et brandissant un fouet menaçant.

—Bon, par exemple, en v'là encore un client qui f'ra bien de ne pas laisser de la graine dans ma voiture. Je vous dis que je ne peux vous prendre que pour une course ; vous acceptez ; vous me demandez même de me dépêcher ; puis, une fois arrivé, vous filez comme un zèbre, vous vous "caparatez" comme une couleuvre, sans me payer et en disant de vous attendre. Pas de ça, Lisette. J'ai qu'une parole. Une course, c'est une course, rien de plus. Payez-moi... Allons, hop ! pas de pourboire si ça vous gêne, le bourgeois, mais mes trente sous, et plus vite que ça...

Agénor n'y comprend rien. Mais le gros monsieur qui a fourré précipitamment ses dix doigts dans toutes ses poches qu'il a successivement retournées sans résultat appréciable, est devenu tout pâle, puis tout rouge, puis cramoisi, puis violet. Maintenant, il tire sur le vert. Un arc-en-ciel en chapeau haute forme et en redingote, quoi !

Convaincu à la fin que ses laborieuses recherches sont inutiles, M. Aristide Chapoulot, s'épongeant le front avec ses gants reteints qu'il prend pour son mouchoir, répond faiblement d'une voix entrecoupée, à une dernière et énergique sommation du cocher :

—J'ai... oublié... mon... mon porte-monnaie !

—Connu, connu ! rugit l'automédon. On me l'a déjà faite. Faut pas recommencer. Vous raconterez c'te blague au commissaire. Chez moi, ça ne mord pas. En v'là un client, par exemple !

Et il se dispose à empoigner par le bras M Chapoulot qui, inerte, désespéré, cotoyant l'apoplexie, va se laisser faire...

Mais Agénor,—une vraie providence pour la famille,—a déjà retiré de son gousset la somme nécessaire et congédie le cocher.

—Vous permettez ? dit avec une esquise politesse le jeune homme à M. Chapoulot, qui a tout juste la force d'articuler :

—Comment donc, cher monsieur, avec plaisir. Vous savez, vingt-cinq centimes de pourboire, pas davantage...

Le père de Mlle Charlotte, qui, tout à l'heure ne comprenait pas qu'on eut toujours sur soi trente centimes pour payer son omnibus commence à admettre qu'on soit à l'occasion bien heureux de tomber sur quelqu'un qui vous avance complaisamment trente-cinq sous pour solder un cocher impitoyable.

—Monsieur, — monsieur Baluchet, je crois ?—trente centimes et un franc soixante-quinze, cela fait quarante et un sous que je vous dois. Si vous voulez me faire le plaisir de venir diner chez moi ce soir, nous règlerons immédiatement cette petite affaire. Ancien négociant, je n'aime pas les vieilles dettes. D'ail-

leurs, les bons comptes font les bons amis...

VII

Un quart d'heure après Gertrude mettait un couvert de plus à la table de Chapoulot. Il y est encore. Le mois suivant, en effet, on publiait à la mairie les bans de Mlle Charlotte et de M. Agénor.

Et le papa Chapoulot disait à qui voulait l'entendre :

—N'empruntez jamais, ô pères de famille. Ça coute trop cher J'ai eu une fois en ma vie, quarante et un sous de dettes, et j'ai été obligé, pour les payer, de donner ma fille plus quatre-vingt mille francs de dot !...

HENRI SECOND.

Le Manitoba.

Mercredi, 22 Decembre 1892

AUX CULTIVATEURS

Avant que la récolte ne soit toute vendue, nous désirons donner un mot de conseil aux cultivateurs à propos du choix de leur grain de semence. Ceci est très important pour eux, car de ce choix plus ou moins judicieux dépend la qualité et partant le prix de la récolte.

C'est une fausse économie que de ne pas garder pour semer son meilleur grain, c'est une economie ruineuse Pour faire de suite quelques piastres on en perd des vingtaines et des centaines l'année suivante.

Ne semez pas de grain de qualité inferieure, car vous ne pouvez pas, en raison, espérer un produit supérieur d'une semence pauvre. Celui de ces grains qui prend racine pousse avec lenteur, n'est pas résistable aux intempéries, et, parvenu à maturité, il ne donne qu'un produit maigre, sans substance, qui ne se vend que difficilement, à bas prix.

Ce choix du bon grain de semence s'impose plus encore que d'habitude au dire de tous les marchands de grain, par suite de la maladie du blé, la nielle, plus désastreuse que la gelée.

Dans plusieurs paroisses, le mal est presque général, et pour peu que l'on néglige de prendre les précautions nécessaires, avant longtemps, personne ne voudra acheter dans ces localités. Et sait-on d'où provient le mal? Du choix de la semence ; et seul aussi le choix judicieux de la semence peut le guerir.

Après les battages, le bon cultivateur, le cultivateur soigneux doit mettre de côte la quantité du meilleur de son grain dont il aura besoin au printemps, plutôt plus que moins. En effet, il est peu profitable de vendre à l'automne, 60 centins, pour acheter au printemps moins bon à une piastre. Et il y en a qui agissent de la sorte, et qui se plaignent de ne pas réussir ! Cela ne devrait pas les surprendre pourtant.

Nous espérons que plusieurs sauront profiter de ce conseil qui intéresse la classe agricole et toute la province.

NOUVEAU SENATEUR

M. J. N. Kirchoffer, ancien député de Brandon à la législature locale de cette province, vient d'être nommé sénateur. C'est une nomination qui rencontre l'approbation générale.

Encore jeune, M. Kirchoffer qui est un *debater* habile, pourra dans notre chambre haute rendre des services très appréciables.

Pendant qu'il était député ici, il a fait sa marque comme orateur renseigné, actif et surtout désintéressé.

A plusieurs reprises, l'on a parlé de lui comme le chef possible et le plus acceptable du parti conservateur au local. Il n'y a pas de doute que s'il eut jugé à propos de se porter candidat aux dernières élections maintes circonscriptions auraient tenu à honneur de l'élire par une forte majorité tant sa réputation de talent et d'integrité est bien établie.

Nos félicitations au nouveau sénateur.

LE SCANDALE DE PANAMA

Toute la France est en émoi par suite des révelations dans l'enquête du canal de Panama. Des ministres, des sénateurs, des députés sont compromis et dans certains quartiers on va même à craindre un complot monarchiste pour renverser la république.

Jusqu'à ce jour aucun député de la droite n'a été impliqué dans le scandale, tandis qu'au centre et à gauche on les compte par centaines.

Voici ce que dit le *Daily Telegraph* de Londres :—Le public est dans une anxiete flevreuse. L'expression de sinistre presage. " La Première Charette " en souvenir de règne de la Terreur a été employée au sujet de la première fournée de sénateurs et députés impliqués dans l'affaire : on se demande qui remplira le tombereau suivant. Les scandales Boulanger et des décorations n'étaient rien en comparaison de la crise actuelle. Les républicains et les radicaux sont terrifiés. Pas un seul réactionnaire n'est encore impliqué. Les députés de la droite crient hautement leur innocence de toute participation aux transactions scandaleuses.

Comme on peut en juger, tout n'est pas rose pour les républicains. Mais le plus triste, c'est de voir le nom de M. de Lesseps mêlé à cette affaire. Espérons qu'il sortira intact, espérons-le pour l'honneur de la France dont il est une des gloires.

Nouvelles Politiques

Le parlement fédéral s'ouvrira le 26 janvier.

⁂

M. Tarte, directeur du *Canadien* est candidat dans l'Islet.

⁂

L'élection de M. T. E. Normand, député à l'assemblée législative de Québec pour la division des Trois-Rivières, est contestée.

⁂

MM. C. Wallace, contrôleur des douanes, député de West-York; John F. Wood, contrôleur du Revenu de l'Intérieur, et député de Brockville, et J. J. Curran, solliciteur général, député de Montréal, ont été tous trois réélus par acclamation. L'hon. M. Ives, président du Conseil Privé, a été aussi élu par acclamation à Sherbrooke.

⁂

Les membres du nouveau ministère de la province de Québec ont été assermentés vendredi dernier, en présence de son honneur le lieutenant-gouverneur Chap'eau.

Voici comment il est composé :

L'honorable M. Taillon, premier ministre et président du conseil exécutif ;

L'honorable E. J. Flynn, commissaire des Terres de la Couronne ;

L'honorable Louis Beaubien, commissaire d'Agriculture ;

L'honorable G. A. Nantel, ministre des travaux Publics ;

L'honorable T. C. Casgrain, procureur-général ;

L'honorable John L. Hall, trésorier ;

L'honorable L. P. Pelletier, secrétaire provincial ;

L'honorable John MacIntosh, ministre sans portefeuille.

Les brefs pour l'élection de Chambly seront émis sans retard. L'honorable L. O. Taillon sera le seul ministre appelé à subir une nouvelle élection, vu qu'en sa qualité de ministre sans portefeuille, il n'était pas responsable au peuple comme ministre.

NOEL

A cette époque de l'année les bonnes traditions de nos ancêtres nous reviennent en mémoire et pour la plupart nous revenons aux jours de notre enfance ; nous revoyons ce foyer où jeunes nous avons passé de si heureux jours ; nous nous rappelons notre anxiété en attendant le belle, la délicieuse fête de l'enfance, la messe de minuit.

Contre notre habitude ce soir là nous veillions et y avait-il lieu de songer au sommeil ! Tout était illuminé, chaque logis, chaque demeure, si pauvre qu'elle fût, faisait la veille, prêtant l'oreille aux premiers tintements de la cloche de l'église, annonçant la naissance du Christ.

Comme nous, les petits, nous aimons cette belle fête ! Comme elle frappe nos imaginations ! Qui de nous ne se souvient avec attendrissement de son admiration naïve, mais enthousiaste devant les belles crèches de Noël ! le petit enfant Jésus, le petit Jesus que nous nomment si doucement nos mères, reposant sur son lit de paille, la vierge en extase, le pieux recueillement de saint Joseph, les bergers en adoration, les moutons, le bœuf et l'âne, chers et bénis souvenirs de nos jeunes ans ! Comme nous croyons, comme nous aimons dans ces jours heureux ! Y a-t-il quelque chose qui puisse nous faire oublier, manquer cette grande et si pieuse réjouissance !

Malheureusement ces joies de la religion et de la famille passent vite. Ces belles annees, les délices des mères, fuient bien rapidement, et l'heure de la separation arrive helas, et de ces belles années il ne reste pour beaucoup que le souvenir et des regrets.

Nous avons déjà eu occasion de le dire, les années précédentes, ici, à Manitoba ces fêtes de Noël et du Jour de l'An que la religion sanctifie, nous reporte aux jours écoulés. Elles nous ramènent à ce minuit d'autrefois où après les émerveillements de la belle messe, nous nous réunissions autour de la table du réveillon traditionnel, puis le sommeil nous gagnant sous les baisers de notre bonne mère, nous allions précieusement deposer notre bas pour les présents de l'Enfant-Dieu, de la bonne Providence. Et au réveil, avec quelle anxiété courions-nous à la cheminée ! Beaux jours pourquoi si tôt passés !

Heureux, ceux qui peuvent encore en jouir ! Mais à Manitoba, combien de nous n'ont plus que des souvenirs !

Nous rappelons ce que nous disions l'an dernier, à pareille époque :

L'absent, lui, n'a souvent pour célebrer la Noël que des souvenirs. Ce jour là, loin des siens, parmi des etrangers, il refait sa vie d'autrefois, il se reporte par l'imagination aux belles années écoulées : la joie de ceux qui l'environnent ne font que redoubler sa mélancolie. Non, vraiment, il n'y a d'anniversaire heureux qu'au sein de sa famille ; celui-là seul qui en est séparé le comprend.

Un jeune homme part de chez son père, plein d'ardeur, d'ambition, d'enthousiasme, il a des ailes, il veut prendre son essor, mais mon Dieu, que la chute est lourde et pénible ! Quel désenchantement ! Lui qui n'a vu la vie qu'à travers le prisme enchanteur de l'amour maternel, de l'affection des siens, il la voit tout à coup sans transition, sous son véritable jour. Il perd ses illusions. Il est froissé, souvent dans ses affections, dans ses amitiés, dans ses croyances. Il est obligé de lutter continuellement pour l'existence quotidienne, et il regrette amèrement le temps qui n'est plus. Heureux celui qui peut passer sans découragement, qui peut affronter tous les obstacles et les surmonter ! Heureux surtout celui qui, dans ce combat ne perd pas tout ce qu'il apporte en entrant dans la vie réelle, les saintes croyances qu'il a acquises sur les genoux d'une mère chrétienne ! Celui-là saura, même dans l'adversité, trouver des consolations dans la fête de Noël en contemplant la crèche où naquit celui qui est venu dire : *Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.*"

RETRACTATION

Je soussigné, A. Filiatrault, Directeur-Gérant, de la *Canada Revue*, actuellement poursuivi pour libelle, devant la Cour du Banc de la Reine siégeant en matières criminelles dans le district de Joliette, pour avoir publié le 5 de novembre dernier (1892), dans le journal appelé *Canada-Revue*, un écrit diffamatoire contre Messire Frédéric Alexandre Baillargé, prêtre et professeur de théologie au Collège Joliette, sous la forme d'une réponse à une pretendue lettre datée de Sorel, le vingt-huit d'octobre dernier (1892) et signée " un Père de famille," confesse, par les présentes, que le dit écrit est injurieux, calomnieux et mensonger, et que je ne suis ni justifiable ni excusable de l'avoir publié.

Je rétracte cet écrit en son entier, et prie Messire Baillargé d'accepter mes excuses.

En considération de cette rétractation et de l'engagement que je prends de payer tous les frais de la dite poursuite, ainsi que les frais de l'action civile instituée contre la " Compagnie de publication du *Canada Revue*," pour dommages, je prie le dit Messire Baillarge de ne pas procéder outre dans ses dites poursuites pour libelle, tant au civil qu'au criminel.

Je m'engage à faire publier la présente rétractation dans la *Canada Revue*, la *Patrie*, *l'Electeur*, le *Canada* et le *National* de Lowell, et je consens que le dit Messire Baillarge la fasse publier où bon lui semblera. Fait en double.

A. FILIATREAULT.

Joliette, 15 décembre 1892.

ELECTIONS MUNICIPALES

A. Saint-Boniface (ville) les messieurs suivants ont été élus :

Quartier No 1 — MM. M. Lamoutagne et D. McAnnany.

Quartier No 2 — MM. F Soucy et J B. Lauzon.

Quartier No 3—Dr Lambert et M. T. Pelletier.

Quartier No 4 — MM. S. Gaudaur et E. R. Lloyd.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BONIFACE

M. Jos. Riel a été declaré élu préfet par 1 voix ; un bulletin est objecté et l'on dit qu'il y aura appel au juge de la cour de comté. Les conseillers élus sont MM. Bach, Racette, Genthon et D Carrière.

A LORETTE

M. Léonide Goulet est réélu préfet.

MUNICIPALITÉ DE MONTCALM.

Prefet—P. Parenteau réélu accl.

Conseillers quartier No. 1—Thomas Eyres, réélu accl.

Quartier No. 2—I. H. Warner, réélu. André Dionne, élu.

Quartier No. 3—Onés. Bordeleau, réélu accl., Xavier Sarrasin, réélu accl.

Quartier No. 4—Joseph Morrissette, réélu.

MUNICIPALITÉ DE DESALABERRY.

Préfet—A. Lasalle, réélu.

Conseillers, quartier No. 1—A. Laroche, réélu, Gedeon Brisson, réélu.

Quartier No. 2—Ferdinand L'Heureux, réélu, Felix Péloquin, réélu.

Quartier No. 3—Joseph Bourgeois, réélu, Joseph Gladu, elu.

MUNICIPALITÉ DE MACDONALD.

M. Joseph Lecomte, de cette ville, est un des conseillers pour l'année courante.

CHRONIQUE DU NORD-OUEST

SAINT ALBERT—EDMONTON

Le courant d'immigration continue à se diriger dans nos districts. Toutes les semaines il nous arrive des délégations de Québec et des Etats-Unis Il est étonnant de voir comme la fertilité de la vallee de la Saskatchewan est connue et appréciée partout. Cela est dû, sans doute, aux journaux canadiens qui ont eu la bienveillance de publier les correspondances des colons déjà établis au Nord-Ouest. Nous les remercions cordialement du service qu'ils rendent à la colonisation. Si celui qui fait pousser un brin d'herbe où il ne croissait rien, est un bienfaiteur de l'humanité, que dire de celui qui concourt à faire couvrir de moissons luxuriantes, toute une contrée.

⁂

Au nombre des derniers délégués, nous avons remarque messieurs Bélair, Rivet, Cornellier, Lemire, Laurent, du Dakota Nord ; D Laberge, A. Châlet, du Minnesota ; M. Granger, M. Ménard, de Palmer Kansas ; Dubois, Phelan, de Washington ; Bernardin, Girardin, de Crookston ; et quelques autres dont les noms m'échappent.

Tous ces Canadiens ont assez d'argent pour partir de bonnes fermes, la plupart ont dejà acheté des sections entières du Pacifique Canadien, et doivent nous revenir au printemps avec chacun un contingent de bonnes familles canadiennes françaises.

⁂

La récolte a été bonne, les battages sont presqu'achevés et le rendement moyen atteint le chiffre de 30 minots par âcre pour le blé, 40 à 45 minots pour l'avoine ; les legumes sont aussi bien venus Il est entendu que les nouveaux colons qui avaient ensemencé sur la prairie *fraiche cassée*, n'ont pas obtenu le résultat indiqué ci-dessus mais tous ont lieu d'être parfaitement satisfaits.

⁂

Le district scolaire établi dernièrement dans la paroisse Saint Jean-Baptiste vient de recevoir son nouveau titulaire, demoiselle D. Dechêne, arrivee avec sa famille, au cours de juillet dernier, venant du Lac Saint-Jean, P.Q.

⁂

Nous avons le plaisir de dire que, grâce à l'initiative du Rev. Père Fouquet, curé de Saint-Joachim d'Edmonton, nous avons une bande de musique qui sait déjà nous faire passer d'agréables quarts d'heure. Les musiciens, tous Canadiens-français, sont venus sérénader Monseigneur Grandin à l'occasion de sa fête patronale ; Sa Grandeur a été touchee de cette délicate attention Après quelques mots de remerciements et de félicitations, Monseigneur ajouta qu'il etait loin de penser, il y a dix ans, qu'un jour il verrait dans cette solitude les échos de la Saskatchewan se réveiller au son d'une joyeuse fanfare.

⁂

Notre député au local, M. Antonio Prince, doit partir ces jours-ci pour la capitale. Nous sommes dans l'attente de nouveaux évènements, toutefois nos prudents législateurs ne précipiteront rien avant la fin du malaise qui existe dans notre province sœur. M. Prince entend bien faire son devoir comme à la session dernière ; notre parti n'est pas fort au conseil, mais tout faible qu'il est, il tient cependant la balance du pouvoir. Nos amis savent cela et en profitent.

⁂

Le Rév. Père André, missionnaire Oblat depuis plus de trente ans au Nord-Ouest, est toujours dangereusement malade ; le docteur Rouleau lui donne ses soins à l'Hôpital Général de Calgary. Monseigneur Grandin est allé le visiter la semaine dernière ; la séparation a éte pénible, les adieux touchants. Figurons-nous voir le vénérable prélat, blanchi avant l'âge par les travaux, épuisé par les sacrifices et les misères de toutes sortes, donnant une suprême bénediction au compagnon de ses labeurs, à celui qui pendant un quart de siècle a partagé ses fatigues et secondé de tous ses efforts, l'organisation des nombreuses tribus indiennes qui habitent l'immense territoire. Le spectacle a fait verser des larmes à toutes les personnes présentes.

⁂

Notre directeur de colonisation, le Rév. Père Morin, prêtre, a passé deux mois au milieu de nous, pour compléter l'organisation de notre paroisse, les delegations venues de partout ont fait plus qu'occuper ses loisirs M. l'abbé doit retourner à Montréal bientôt pour nous revenir au mois de mars prochain avec de nombreux colons pour peupler la nouvelle paroisse commencée cet automne.

⁂

Nous avons trois à quatre pouces de neige, le froid des trois derniers jours a cessé, le soleil brille comme en été. Les colons sont à faire leur provision de bois ou de charbon.

NORD OUEST.

Les républicains ont remporté la ville de Lowell. M Lanthier, comme candidat à l'échevinage a fait une lutte admirable Il ne lui a manqué que 11 voix pour être élu. Il y aura trois Canadiens dans le prochain conseil de la ville de Lowell : MM. John Brunette, Cyrille Constantineau, démocrates, et M. Charles M. Boisvert, républicain.

LES OISEAUX A LA CRECHE DE BETHLEEM

NOEL

Pour honorer les langes
Du roi de l'univers.
Tous les oiseaux divers
Volent après les anges
Repandus dans les airs
Et mêlent leurs louanges
Aux célestes concerts.

Au monarque suprême
L'aigle dit : Je suis roi.
Partout je fais la loi ;
Je suis empereur même,
Mes armes en font foi ;
Mais de mon diadème
L'honneur n'est dû qu'à toi.

(*L'hirondelle*)
Que ce gîte est austère,
Dit-elle en son jargon :
Tendre et charmant poupon,
J'offre mon ministère
Pour une autre maison ;
Je m'entends à l'affaire,
Je suis un peu maçon.

Après elle la *caille*
S'approchant du Sauveur
Temoigna sa douleur :
Helas ! faut-il qu'il faille
Vous voir transi, Seigneur ;
Souffrez que je vous baille
Un peu de ma chaleur.

La *huppe* en sacrifice
Son toupet abaissa ;
Le *coucou* s'enroua :
Le moqueur par malice
Plaisamment l'imita ;
D'un sourire propice
P'tit Jesus l'approuva.

Plaintive *tourterelle*
Vient faire tendrement
Son petit compliment,
Car son cœur lui révèle
Qu'un état si touchant
Est matière nouvelle
A son gemissement.

La *colombe* avec zèle
Près de l'enfant cheri
Vient roucouler aussi.
C'est l'Epoux qui l'appelle
Lui disant : Viens ici,
Ma colombe, ma belle ;
Elle dit : me voici.

L'*alouette* légère
Ayant volé trop haut
Descendit aussitôt,
Voyant que sur la terre
Naissait un roi si beau,
Et finit sa carrière
Tout auprès du berceau.

S'en vient la *perdrix grise*
Et la *rouge* à son tour ;
Le terrible vautour
Causa grande surprise,
Mais nulle ne fut prise,
Grâce à ce Dieu d'amour.

La *linotte* fabrique
En son petit cerveau
Au doux Fils du Très Haut
Un motet magnifique,
Et d'un air si nouveau
Que jamais la musique
N'eut de charme si beau.

Le *pinson*, non moins sage,
Divertit le Seigneur,
Lui disant de bon cœur
Dans son petit langage :
Je vous aime, Seigneur ;
Recevez mon hommage,
Je vous suis servit ur.

Le *chardonnet* s'élance
Et d'un air jovial
Dit : Je suis cardinal
Et le chapeau, je pense,
Ne me va pas trop mal :
Je fais ma réverence
Au Seigneur sans egal.

D'un bosquet de Provence
Tout fraichement parti
Et non moins rejoui
Dans cette circonstance,
Le *serin* vient aussi
Disant : Votre naissance,
Seigneur, m'amène ici.

Le *moineau* solitaire
Toujours en son taudis,
Voyant ce tendre fils
Dans les bras de sa mère,
Dit d'un ton fort surpris :
Voici que sur la terre
Descend le paradis.

Une petite *abeille*
Bourdonnant un fredon
S'approcha du poupon,
Lui disant à l'oreille :
J'apporte du bonbon.
Il est doux à merveille,
Goûtez-y, roi mignon.

Seul de sa compagnie
Et perdant la raison
Entra le *papillon*
Qui, par ceremonie,
Osa par devotion
Au feu d'une bougie
Brûler son manteau long.

Voici *margot la pie*
Qui s'en vient en sautant,
Et dans son bec tenant
Quelque friponnerie
Pour donner à l'enfant.
Doux Jesus, je vous prie,
Recevez ce present.

C'est le *corbeau* qui n'ose
Faire entendre sa voix ;
Il apporte une noix,
Voyant rien autre chose
Digne du Roi des rois :
Doucement il la pose
Et s'en retourne aux bois.

La *cane* fut fidèle
Et s'en vint en courant :
Elle dit : quand, quand, quand,
Quand j'appris la nouvelle
D'un tel avènement
Et du bec et de l'aile
J'applaudis à l'instant.

Portant sa crête altière
Et sa queue en cerceau,
Près de l humble berceau
Le *coq* d'une voix fière
Chante coquerico
J'annonce la lumière
Salut astre nouveau.

Dans la même chaumine
Arrive le *dindon*
Aux pieds de l'enfançon
Le voilà qui s'incline
Par un noble abandon
Il s'offre à la cuisine
De la sainte maison

L'oie avançant la tête
Se tient l'oreille au guet
Apporte un fin duvet
Avec l'air pas trop bête
Au cher enfantelet,
Dit : jamais on ne fête
Sans moi le cher nolet.

Le *paon* de son plumage
Toujours si glorieux
Voyant le roi des cieux
En si pauvre equipage
N'osait trop à ses yeux
Faire un vain etalage
De ses joyaux pompeux.

Il lève enfin la tête
Et d'un pas triomphant
Vient en se pavanant
Présenter sa requête :
Veuillez ô saint enfant,
Dit-il, qu'en cette fête
J'obtienne un plus beau chant.

Le *rossignol* à l'ombre
Des palmiers d'alentour
Laissa passer son tour
Et sur des airs sans nombres
S'exerçant tout le jour
Attendit la nuit sombre
Pour mieux faire sa cour.

Serons-nons immobiles
A tous ces mouvements ?
Si nos corps sont pesants
Rendons nos cœurs agiles
Et par des vœux ardents
Suivons les volatiles
Car en voici le temps.

Choses et Autres

M. R. H. McGreevy sera remis en liberté le 22 janvier, sur la recommandation du ministre de la justice.

Le Vatican a décidé que Mgr Satolli traiterait de la rentrée du Père McGlynn dans l'exercice de son ministère sacerdotal.

Slavin, le meurtrier de Cornwall, a été pendu vendredi.

PERSONNEL

M. L. J. A. Lévêque est parti hier soir pour Ottawa et Montréal. Il sera de retour dans un mois.

MM. Norman et Louis Kitson ont passés quelques jours dans la Province, en visite chez M. Roger Marion et autres parents de cette ville.

Madame J. T. Dumouchel est partie dimanche pour une promenade de quelques semaines dans la province de Québec.

L'honorable M. LaRivière, M.P., et M. Roger Marion sont partis mercredi pour Saint-Malo. Le jeune fils du député de Provencher, Joseph, accompagne son père.

M. J. P. O. Allaire est en visite à Somerset et les environs.

M. E. Chamberland vient de recevoir la nouvelle de la mort de son jeune frère Hector et de la maladie grave de son père, M. Léon Chamberland, de Royal, Paroisse de Saint-Norbert.

DECES

LAFRANCE—A Winnipeg, le 17 courant, à l'âge de 14 mois et 4 jours, Edmond-Howard, enfant de M. Edmond Lafrance.

CHAMBERLAND — A Royal, paroisse de Saint-Norbert, à l'âge de 18 ans, 5 mois et 18 jours, Hector Chamberland, fils de M. Léon Chamberland et frère de M. E. Chamberland de cette ville. Le funérailles auront lieu demain matin, à Saint-Norbert.

PARTIE DE HOCKEY

Il y a eu au collège, ces jours derniers, une partie de hockey entre les jeunes gens de la ville et les élèves du collège. Les élèves ont joué une excellente partie, spécialement MM. F. Letourneau et J Buron gardiens du but, qu'ils ont défendu avec beaucoup d'habileté. Les jeunes gens moins forts que leurs rivaux ont cependant bien joué, entre autres MM. P. Levèque, C. Lloyd. M. H. Lloyd, l'electricien bien connu qui arrive des côtes du Pacifique, a prêté un aide précieux à ses amis, mais il n'a pas reussi à les faire gagner.

Il est à remarquer que c'était la première fois que les jeunes gens jouaient. Ils se proposent de pratiquer et de lancer un défi aux elèves, dans deux semaines environ.

Le résultat a ete 3 contre 5 en faveur des élèves du collège.

CONDOLEANCES

A une assemblee spéciale de la Fanfare Independante de Saint Boniface tenue le 16 decembre courant sous la presidence de M. L. J. A. Levèque, les resolutions suivantes out été adoptées.

Proposé par MM. J. N. Senez et Emile Jean, appuye par MM. O. Manseau et H. Despars,

Que la Fanfare a appris avec peine la mort prematuree de son digne et devoué directeur, M. Bruno Vermander.

Proposé par MM. Alphonse Jean et L. D. Senez appuye par MM. T. Bertrand et George L'Evèque,

Que par respect pour la mémoire du regrette defunt, les exercices de la Fanfare soient suspendus jusqu'au 3 janvier prochain.

Proposé par MM. Chs. Gusson et Stanislas Jean, appuye par MM. Ed. Coutu, Alf. Bédard et Joseph Mager,

Que copies de ces résolutions soient transmises à Madame Vermander avec l'expression de notre plus profonde sympathie dans la perte douloureuse qu'elle vient de subir et que les dites résolutions soient adressées au journal *Le Manitoba* avec prière de reproduire.

MÉDÉRIC CYR,
Secretaire,
F. I. St-B.

Saint-Boniface, 17 décembre 1892.

Il nous fait peine d'avoir à enrégistrer des décès, dans des circonstances exceptionnellement tristes. M. A. F. Martin, M.P.P., vient de perdre deux de ses filles, mesdemoiselles Maud Emily et Alice Agatha, agées respectivement de 16 et 13 ans. L'ainée est décédée dimanche et la cadette lundi. Les funérailles ont eu lieu hier matin à la cathédrale.

La mort offre toujours un spectacle pénible, mais quand deux cercueils passent ensemble le seuil d'*une demeure*, c'est plus qu'un double deuil, c'est un évenement qui ne s'oublie jamais dans une famille. Une place vide peut s'oublier avec le temps mais deux, c'est la plaie qui reste dans le cœur des parents affligés.

Et pour rendre encore le spectacle plus navrant, pendant que les cloches de la cathedrales tintaient pour le service funèbre, deux autres jeunes enfants étaient en danger de mort.

Les demoiselles Martin ont succombe aux fièvres scarlatines.

Que la famille veuille bien accepter nos sincères condoléances, dans le deuil qui les frappe.

Au moment de mettre sous presse nous apprenons que Rosalie Eléonore, sœur des précédentes, est décédee hier matin. Elle était âgée de 2 ans, 6 mois et 10 jours.

Ses funérailles ont lieu cet apres-midi à 4 heures.

Chronique Locale.

—L'an 1893 commence par un dimanche. Il y a donc un congé de perdu.

—Bois à vendre par M C. Marcoux. Conditions faciles. Une visite sollicitée.

—Noël dimanche. Cette grande fête tombant un dimanche, lundi le 26, sera un jour de fête legale.

—Les excursions à bon marché pour l'Est, sur nos chemins de fer expirent à la fin du mois, le 28 décembre 1892.

—M. Elie Chamberland a dernièrement gagné 2 lots, raflés par M. le curé de Saint-Eustache, près de l'église de cette paroisse.

—Les candidats élus aux honneurs municipaux sont heureux; les défaits disent que c'est leur faute; s'ils eussent su?

—Les marchands de Winnipeg, ceux de notre ville et des environs font les préparatifs ordinaires pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

—Les élèves de nos maisons d'éducation sont en vacances, à l'exception du Collège. A cette dernière maison il y aura probablement congé, de Noël aux Rois.

—N'allons pas croire que les maladies soient le partage exclusif de notre province; dans l'Est et de l'autre côte de l'Ocean les épidemies exercent des ravages pénibles.

—C'est la fin d'une année bissextile qui nous arrive. Les vieux garçons auront à attendre 1896 pour se faire demander en mariage. Quelques-uns redoutent des cheveux blancs avant cette époque.

—MM. Gagnon & Laurendeau annoncent aux amis de Saint Boniface et des paroisses environnantes qu'ils ont ouvert sur la rue Dumoulin, en cette ville, une boutique de forge et charronnage, menuiserie, etc. Ils exécuteront toutes commandes qui leur seront confiées, à des conditions faciles; satisfaction garantie. Réparations des pompes, une spécialité.

—Il y aura le 27 courant, à l'Académie Provencher une séance dramatique et musicale. Les révérendes sœurs directrices auraient désiré que cette soirée eut lieu à l'occasion de l'anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur, au moi dernier, mais cela leur a été impossible. Les prix d'admission sont de 50 centins. 7 heures précises.

—Au moyen d'un système bien simple de numéros enregistrés MM. Tuckett & Fils peuvent dire quel de leurs ouvrier a travaillé une palette de leur tabac "Myrtle Navy," si l'on peut reconnaître de quelle caisse elle provient. Si elle n'est pas bien faite, ils peuvent reprocher son fait à l'ouvrier qui en est coupable, et cela au premier coup d'œil, et ils ont au moins 400 ouvriers. Ce système est tellement satisfaisant qu'en moyenne il n'y a pas une plainte pour chaque 200,000 palettes vendues.

Chronique de la Province.

Saint-Jean-Baptiste,

12 dec.—Une assemblée générale des membres de notre société d'agriculture a eu lieu aujourd'hui, à 2 heures p.m., pour recevoir le rapport des opérations de l'année finissant le 30 novembre 1892, et élire un nouveau bureau de direction

Les auditeurs soumettent à l'assemblee le rapport suivant des comptes du secrétaire-trésorier:—

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'ANNÉE 1892.

1891. RECETTES.	
Nov. 30—Balance en main.	$740 24
Contributions des membres	66 00
Don de M. William Martin.......	23 00
Octroi de la municipalité de Morris	100 00
Octroi de la municipalité de Montcalm	150 00
Octroi du gouvernement	326 30
	$1,405 54
DÉPENSES.	
Payé pour prix de 1891	$499 15
Payé à Aime Beaubien, salaire..	45 00
Payé à Aime Beaubien, papeterie	5 00
Payé à Joseph Pélissier, dîner...	16 10
Payé à Theophile Thibault travail de preparation du terrain	15 00
Payé à Joseph Dupas, bois	8 79
Payé à Napoleon Comeault, divers	1 43
Payé à Joseph Baril, audition...	2 00
Payé à Theophile Thibault, audition	2 00
Payé à la Cie Canadienne de Publication, impression.......	40 60
Payé à l'Express	0 85
Balance en main au 30 Nov. 1892	769 62
	$1,405 54
1892. ACTIF.	
Nov. 30—Balance en main.......	$769 62
PASSIF.	
Dû pour prix de 1892	$398 80
Dû à Joseph Dupas, bois........	5 60
Dû à R. D. Richardson, livres...	3 00
Dû à Joseph Pelissier, divers....	20 50
Dû à A. Beaubien, salaire.......	45 00
Dû à A. Beaubien, papeterie....	5 00
Dû à P. Parenteau, préparation du terrain	11 50
Dû à Théophile Thibault, divers	6 00
Dû à Dame C. B. Dory, divers...	4 00
Dû à Joseph Baril et Theophile Thibault, audition.........	4 00
Excedent de l'actif sur le passif	266 22
	$769 62

JOSEPH BARIL, THEOPHILE THIBAULT, } Auditeurs.
Saint-Jean-Baptiste, 12 Dec 1892.

Ce rapport est unanimement adopté par les membres de la societé qui procèdent ensuite à l'élection du nouveau bureau de direction pour l'année 1893.

MM. Jos. Baril et L. D. Bissonnette, nommés scrutateurs, donnent le résultat de l'élection et proclament élues les personnes suivantes:

S. J. Cullum, P. Parenteau, Onés. Bordeleau. Pierre Pelletier, Alfred Dozois, J. Boiteau, J. Lewis et A. Beaubien, tous réelus, et J. G. Brown et Wil. Fraser, élus; Joseph Baril, réélu auditeur.

A une réunion du nouveau bureau de direction, M. S. J. Cullum est réélu président, M. P. Parenteau réélu 1er vice-president, M. J. G Brown élu 2ème vice-président, et M. A. Beaubien réélu secretaire-trésorier.

—Il y aura, vendredi prochain, 16 décembre, une assemblée des membres du Cercle agricole de la division électorale de Morris, à la maison d'école du village Saint-Jean-Baptiste. Tous ceux qui s'interessent à la prospérité du Cercle agricole et à l'avancement de l'agriculture sont priés de se rendre à cette assemblée où des lectures très importantes seront données par MM. Hugh McKeller et G. H. Greig, du département de l'agriculture et du *Farmers' Advocate*. Notre Cercle agricole, quoique l'un des derniers formés est cependant l'un des plus nombreux et des plus prospères. Tous les cultivateurs devraient appartenir au Cercle agricole, ainsi qu'à la société d'agriculture, et venir aux assemblées, soit pour s'instruire ou pour instruire leurs confrères. Les réunions de l'hiver dernier ont été très utiles aux membres du Cercle qui ont su en profiter.

Letellier,

12 dec.—Samedi dernier, un service solennel a été célébré à Pembina pour le repos de l'âme de Mme Piché. Après les funérailles qui ont eu lieu vendredi matin, à Saint-Boniface, où Madame Piché était décédée plusieurs prêtres ont tenu à donner un nouveau témoignage de sympathie et de reconnaissance à la famille de la défunte en venant prendre part à la cérémonie de samedi.

La messe a été chantée par le R. M Filion, assisté des RR. MM. Pelletier et Beguet. Une assistance nombreuse et recueillie était venue joindre ses prières à celles de l'Eglise. Après la messe, le R. M. Cherrier, dans un discours magistral et saisissant, a rappelé tour à tour les épouvantements et les espérances de la mort. L'émotion est devenue générale, quand l'orateur, dans une courte esquisse, a présenté à l'auditoire, dans la pieuse defunte, le modèle de l'épouse aimante et fidèle, de la mère tendre et dévouée, chrétienne forte et charitable.

Puisse le souvenir des vertus de cette femme de bien apporter quelque adoucissement au deuil de ceux qui la regrettent et qui la pleurent!

Saint-Laurent,

17 dec.—A M. Chérias, à Winnipeg:—M. Auguste Bourelli, natif de Valonne, (Basses-Alpes) habite Sante-Rose-de-Lima (Lac Dauphin).

—Mme Rivard est partie pour la province de Québec, où elle va passer l'hiver chez ses parents, M. et Mme Lacoursière.

Bruxelles, Saint Alphonse,

12 déc.—Le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, a eu lieu à Bruxelles, près Holland, la bénédiction de la nouvelle église de la paroisse, située à l'extrémité nord de celle-ci. Le R. M. Cloutier était venu de Saint-Boniface pour présider à la cérémonie, malgré la rigueur de l'hiver. La cérémonie a eu lieu à 10 heures et demie, en présence d'une cinquantaine d'assistants. M. l'abbé Cloutier a officié ensuite et a prononcé une remarquable allocution sur la fête du jour. Beaucoup de Belges n'avaient pu, malheureusement, se rendre à la nouvelle église à cause de l'eloignement. Après la messe, le R. M. Willems, curé de Bruxelles, a réuni au presbytère une quinzaine de convives et a dit quelques mots très paternels et empreints de la plus touchante cordialité.

Lorette,

20 déc.—Les 26, 27 et 28 courant, notre bazar, au profit de l'église, aura lieu. Nous espérons une grande affluence d'amis des paroisses environnantes.

AVIS.

Avis est par le présent donné que la *Compagnie de chemin de fer Manitoba et Sud-Est*, demandera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, un acte pour amender l'acte d'incorporation de la dite compagnie, pourvoyant à une extension de temps de deux ans pour la construction du chemin de fer de la compagnie et pour autres fins.

Daté ce 22 décembre 1892.

DAVID SCOTT,
Secrétaire.

9i 22-12

AGRICULTURE

SOINS D'HYGIÈNE À L'ÉGARD DU BÉTAIL EN HIVER

Quelque soit l'attention toute particulière que l'on apporte quant à l'alimentation du bétail, la nourriture qu'on leur donne lorsqu'ils sont en stabulation ne saurait leur suffire, si l'on n'observait pas à leur égard les soins hygiéniques qui leur sont tout particulièrement nécessaires à cette saison de l'année, qui peuvent se traduire ainsi :

1o. En ce qui concerne le fourrage, les grains et les pailles destinés à l'alimentation du bétail, on doit faire en sorte qu'ils ne soient détériorés, que le mauvais temps n'en diminue pas la force et la qualité en les mettant dans des endroits où la pluie et la neige pourraient avoir accès.

2o. Il faut également mettre à l'abri toutes matières destinées à la litière du bétail, afin qu'elles soient toujours sèches.

3o. Nourrir le bétail à des heures régulières, et faire en sorte que leur ration soit toujours réglée et d'aliments différents à chaque repas, prenant garde de ne pas trop leur en donner ou trop peu : pour cela, se baser sur le besoin de chaque animal.

4o. Tenir les étables et les écuries dans un bon état de propreté et panser régulièrement les animaux.

5o. Donner un soin tout particulier aux jeunes animaux, afin qu'ils ne souffrent pas du manque d'aliments tout particulièrement nécessaires à leur état de croissance.

MOINS UN CULTIVATEUR A DE TERRE, PLUS IL RÉCOLTE DE GRAINS

Le fait, tout étonnant qu'il puisse paraitre, n'est que réel. et le fait suivant en est une preuve : Un cultivateur d'une des paroisses du district de Québec était propriétaire d'une terre de 300 arpents, divisée en deux lots. Cette grande étendue de terre qu'il possédait, lui faisait négliger les opérations les plus importantes de sa culture, au point que les moyens lui manquaient pour l'entretien d'animaux indispensables pour lui procurer les engrais nécessaires aux différentes cultures. Sa terre s'appauvrissait davantage chaque année.

Il lui arriva un jour d'endosser un billet pour un ami, qui ne fut pas payé à l'échéance, et le cultivateur eut à payer ce montant, et obligé pour cela de vendre la moitié de sa terre. Il se crut ruiné, mais tel ne fut pas le cas. L'engrais, le travail, etc., qu'il employait à ses 300 arpents, furent employés sur les 150 arpents qu'il possédait et qui étaient en état de culture. Voici quel en a été le résultat. Il retire actuellement $2,000 par an de sa terre non loin de Québec, clair et net, et cela avec la moitié moins de travail qu'autrefois, et qu'il employait pour demeurer dans la pauvreté avec son cortège de mille et mille inquiétudes. Il est donc vrai de dire que : " Moins un cultivateur possède de terre, plus il produit de grains."

MISE EN PRATIQUE DES BONS PROCÉDÉS EN AGRICULTURE

En agriculture rien n'est plus commun que les contrastes, et la raison en est pas au manque de savoir agricole ; mais le défaut de mettre en pratique ce qui pourrait être avantageux à la culture. C'est ainsi que dans une même paroisse, on voit un cultivateur qui s'enrichit par la culture contre dix qui s'appauvrissent quoique possédant la même superficie de terrain, à peu d'exception près.

On prône, par exemple, comme étant avantageuse, la culture du blé-d'Inde ; cependant elle peut être une occasion de pertes pour un cultivateur, être une source de grands profits pour l'autre. Pour ce qui est d'une culture nouvelle dans une localité, on doit toujours suivre l'exemple de cultivateurs ayant une grande expérience dans telle ou telle culture nouvelle.

A l'égard de la culture du blé-d'Inde, un cultivateur qui, dans le but d'obtenir une forte récolte de blé-d'Inde enfouirait dans le sol, au moyen de la charrue, trente voyages de fumier non consommé dans une terre légère et sablonneuse, et qui récolterait, par arpent, de 40 à 45 minots de blé-d'Inde ; et que l'année suivante il suivit le même procédé, en obtenant le même résultat que l'année précédente, ferait une culture ruineuse en ce qu'elle ne paierait pas même ses frais de culture. La cause en est que cet engrais n'est pas convenable à un tel sol.

Il eut été préférable à ce cultivateur, se trouvant à proximité d'une tourbière, de mêler la tourbe au fumier dans la proportion d'une charettée de fumier par trois de tourbe, en y ajoutant de la chaux avec une faible quantité de sel ; ce serait un engrais de plus grande valeur pour le blé-d'Inde que celui d'un fumier mêlé à de la paille.

CULTURE DE L'AVOINE ET DU LIN ENSEMBLE

On peut, avec avantage cultiver l'avoine et le lin ensemble dans la proportion d'un minot et et demi d'avoine pour un quart de minot de graine de lin. Cette graine de lin peut être donnée avec l'avoine ou en être séparée par le crible du moulin à vanner. Dans ce cas, la paille peut être donnée aux animaux ; ils en sont très friands. Pour cette culture il est important d'épandre une petite quantité de plâtre et de cendre sur le terrain.

RECETTES

Un désinfectant simple.—Un désinfectant des plus simples pour une chambre de malade, c'est de faire brûler sur une pelle de fer du café moulu, de manière à remplir l'atmosphère de la salle de son arôme âcre. Si on place deux charbons ardents sur une pelle de fer et que l'on y verse une cuillerée à thé de café moulu ; en tout, trois cuillerées mais une seule à la fois, le café remplira la salle de son arôme, et l'on prétend qu'il a l'effet hygiénique d'empêcher de se propager le germe de certaines maladies contagieuses.

L'odeur en est très agréable et adoucissant en même temps pour les malades, là où d'autres désinfectants produisent un effet contraire.

Les médecins qui contestent l'influence du café comme désinfectant l'emploient assez souvent comme désodorisant. La plupart des désinfectants de prix qui se vendent dans les magasins n'ont aucune valeur comme tels, ce sont tout bonnement des déodorisants, que l'on confond trop souvent l'un avec l'autre. Dans les cas d'épidémie, il vaut mieux toutefois s'adresser à son médecin pour avoir une prescription qui, tout en faisant l'ofice de désodorisant, détruira en même temps les germes de la maladie.

Cirage de qualité supérieure.—Mêlez ensemble 1 cuillerée d'essence de térébenthine, 1 demi cuillerée de miel, 1 demi cuillerée de graisse, 1 demi cuillerée de melasse, et 1 cuillerée de noir de fumée.

Colle à froid.—Voici un moyen de faire une colle pouvant adhérer à tous les corps durs et métalliques :

Faites dissoudre dans l'eau : Gomme arabique, 2½ onces ; eau chaude, 2 pintes.

Il faut délayer le tout dans un vase de suffisante capacité.

On délaye ensuite dans une casserolle une livre de farine avec le mélange ci-dessus.

On place la cessarolle sur le poêle ; on y verse le restant du vase contenant le premier mélange ; on agite avec une cuillère de bois pour éviter qu'il se forme des grumaux ; on retire la casserolle du feu avant aucun bouillonnement ; à la première ébullition, on laisse refroidir et la colle est faite.

Encaustique pour meubles.—Faites fondre une partie de cire dans une terrine de terre vernissée. Lorsque cette cire que vous aurez dû couper par petits morceaux sera fondue, retirez-la du feu et versez-y une partie d'essence de térébentine. Battez le tout pour former une sorte de pâte que vous conserverez dans un pot bien bouché. Il faut étendre sur les meubles cet encaustique avec un tampon de toile et on frotte avec de la laine.

POUR RIRE

Un mot d'enfant qui manquait d'inspiration pendant qu'il faisait sa prière :

—Voyons, mon ami, lui dit sa mère, qu'est-ce que tu pourrais bien encore demander au bon Dieu ?

Bébé cherche.

—Je lui demande d'accorder à papa... la santé à maman... beaucoup de bonheur, à petit frère de belles étrennes...

—Et à ta grande sœur ?

Ici, bébé semble très embarrassé, puis se rappelant que sa sœur est musicienne :

—Ah ! s'écrie-t-il, je lui demande de faire accorder le piano !....